



Communiqué de presse

Les services de Royal Air Maroc ont été surpris, le 03 juillet 2008, par un nombre anormalement important d'absences de pilotes qui ne se sont pas présentés pour effectuer les vols pour lesquels ils étaient programmés. Les raisons avancées verbalement par les pilotes concernés seraient liées à l'état de santé et à la maladie des intéressés.

Cette attitude manifestée par certains pilotes a entraîné des retards importants de plusieurs vols programmés par la compagnie et certains vols ont été annulés.

Une cellule de crise a été mise en place afin que les moyens matériels et humains du Groupe Royal Air Maroc soient mobilisés pour assurer l'acheminement des passagers.

La compagnie a engagé une enquête pour identifier les causes réelles de ces absences. Les délégués du personnel navigant technique, l'inspection du travail et l'Association Marocaine des Pilotes de Ligne sont saisis pour apporter leur assistance dans le cadre de cette enquête.

Si l'enquête engagée révèle que les absences enregistrées sont injustifiées, la compagnie prendra les mesures de tout ordre et notamment disciplinaires qui s'imposent, pour éviter la répétition d'une pareille situation.

Cette situation intervient alors même que la réponse aux besoins du trafic de pointe de l'été et la responsabilité des agents de Royal Air Maroc imposent une mobilisation particulière et un sens élevé du devoir envers les passagers.

Elle intervient également dans une période de forte activité et pénalise le retour de nos concitoyens de l'étranger, l'arrivée des touristes dans nos villes et le transport de nos passagers en transit à Casablanca. Elle porte atteinte à l'image de notre pays dans les destinations desservies par la compagnie nationale.

Royal Air Maroc présente ses excuses à ses passagers pour les désagréments qu'ils ont subis du fait de cette situation.

Casablanca, le 04 juillet 2008